

# VOTRE PISCINE EST-ELLE SÉCURITAIRE?



## POUR UNE BAIGNADE PARFAITE

VOUS AVEZ JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2025  
POUR RENDRE VOS INSTALLATIONS  
CONFORMES À LA RÉGLEMENTATION SUR LA  
SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENTIELLES.

**N'ATTENDEZ PAS!**

 SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE